

Troisième Session, Dix-neuvième Parlement, 6 George VI, 1942.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 123.

Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 29 JUILLET 1942.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI